



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 – 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.

Association lauréate du trophée du Développement Durable 2006 et 2007.

Monsieur le président du Conseil général du Finistère
Messieurs les présidents des communautés de communes du Finistère
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux du Finistère
Mesdames et Messieurs les maires du Finistère

Brest, le 29 décembre 2008

Objet : Collecte spécifique des sapins de Noël

Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,
Mesdames et Messieurs les maires,

Le sapin de Noël fait partie des traditions dans beaucoup de familles. Les fêtes passées, ce sapin se transforme en déchet, qui se retrouve trop souvent collecté avec les déchets ménagers.

Il est impératif de ne pas envoyer des dizaines de milliers de sapins brûler dans les usines d'incinération, avec le coût supplémentaire pour la collectivité et la perte de matière première utile.

Il est donc important d'organiser une collecte spécifique de ces "cadavres desséchés" pour les recycler en sciure ou en matière première, par broyage ou compostage.

Une collecte sélective durant les premières semaines de 2009 pourrait être la préfiguration de la collecte de déchets fermentescibles qu'il serait souhaitable de mettre en place dans le département du Finistère.

Cette action s'inscrit dans le nouveau Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) adopté à l'unanimité le 4 décembre dernier par le Conseil général du Finistère. Ce nouveau plan s'articule autour de trois axes :

- réduire les quantités et la nocivité des déchets produits et collectés ;
- améliorer le taux de valorisation et des déchets ;
- et enfin structurer le département en zones équipées des outils de traitement des déchets, y compris des installations de stockage des déchets non dangereux.

Si vous ne choisissez pas la collecte sélective, nous attendons de votre part que vous vous engagiez fermement à rechercher avec les agents chargés des collectes, une solution alternative, par exemple une information et une incitation des citoyen-ne-s à déposer leurs sapins dans la déchetterie la plus proche.

Rien ne sera possible si les collectivités ne donnent pas un signal fort en matière de valorisation des déchets et donc de développement durable. Les citoyen-ne-s, à partir de cet exemple, modifieront leur comportement de consommateurs/trices afin de moins produire de déchets. C'est la priorité absolue des prochaines années.

Nous vous prions de recevoir, Messieurs les présidents, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, Mesdames et Messieurs les maires, nos salutations respectueuses.

Les co-Présidents Roger ABIVEN et Alain LE SUAVET